

Châteauroux, le 28 janvier 2016

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine séance publique du Conseil municipal qui se réunira à l'Hôtel de ville le **jeudi 4 février 2016 à 18h30**.

Veuillez agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Gil Avérous

Ordre du jour :

Désignation des secrétaires de séances

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2015
- 2 - Compte rendu des décisions prises conformément à l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur les délégations de pouvoirs accordées au Maire
- 3 - Créances admises en non valeur
- 4 - Décision modificative n° 1 - Budget principal
- 5 - Tarifs des prestations municipales 2016
- 6 - Groupement de commandes relatif aux maintenances préventive et curative des systèmes de sécurité incendie

NOTA : Les dossiers relatifs aux questions inscrites à l'ordre du jour seront mis à votre disposition à la Mairie, au Secrétariat du Conseil Municipal, trois jours ouvrés avant la date du Conseil.

- 7 - Recrutement d'un agent non titulaire pour le poste de responsable de l'Unité de production culinaire : modification de grade
- 8 - Personnel communal : modification du tableau des effectifs
- 9 - Création d'un Pôle insertion - médiation
- 10 - Gratuité et ouvertures exceptionnelles des parkings pour l'année 2016
- 11 - Renouvellement de la convention relative à la fourniture de repas à la Fédération des Organisations Laïques de l'Indre par la Restauration municipale
- 12 - Avenant n° 1 à la convention de gestion et de financement des établissements sociaux et des haltes garderies gérés par la C.A.F. de l'Indre à Châteauroux
- 13 - Renouvellement de la convention de prestation de service unique pour le multi-accueil "Le petit poucet"
- 14 - Maison de quartier Est - Contrat local d'accompagnement à la scolarité
- 15 - Programme 2016 d'équipement en vidéoprotection : demande de subvention
- 16 - Cession de terrains sur le site de Balsan
- 17 - Dénomination de la voie de desserte du lotissement Le Nôtre : rue Jérôme Legrand.